

Cultiver l'engagement

Pour une philanthropie au service de la culture

22 octobre 2025



Mise en contexte

Ce rapport a été élaboré pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de dresser un portrait actualisé du financement privé en culture et de proposer des pistes d'action pour en renforcer le rôle. Il s'inscrit dans la continuité des efforts des vingt dernières années visant à stimuler le financement privé comme levier complémentaire au financement public.

La démarche repose sur une analyse croisée de sources statistiques (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, CALQ, CAM, MCC), de la documentation existante (rapports, évaluations de programmes, études comparatives), ainsi que sur une dizaine d'entrevues avec des acteurs clés du milieu culturel, philanthropique et institutionnel.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de ce rapport. Nous exprimons une gratitude particulière à Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud, pour ses précieux conseils prodigués en sa qualité d'adjoint au Ministre de la Culture et des Communications, de parlementaire et de membre de la Commission de la culture et de l'éducation.

Nous souhaitons également remercier le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, d'avoir commandé cette étude en marge des chantiers de l'Institut du Nouveau Monde (INM) sur les arts de la scène et les festivals au Québec. Cette initiative témoigne de l'importance accordée au financement privé dans la stratégie de diversification des revenus des organismes culturels à l'échelle du Québec.

Dans ce rapport, le financement privé désigne, en plus du concept de philanthropie culturelle, l'ensemble des contributions provenant d'acteurs autres que les gouvernements, incluant les campagnes annuelles de financement, les événements de levée de fonds, les dons majeurs et dons planifiés, les commandites d'entreprises ainsi que les formes émergentes de sociofinancement.

Table des matières

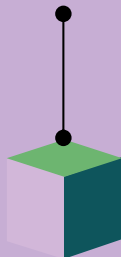
04 Portrait du financement privé
15 Initiatives
23 Vision et recommandations

01

Portrait du financement privé en culture

Le développement du financement privé est un objectif affiché par les gouvernements québécois depuis plus de vingt ans

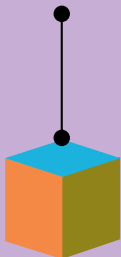
2007



« Une ville s'engage en faveur de la culture, et tous les acteurs suivent, y compris le privé. Pour moi, c'est un changement d'attitude très intéressant. Une stratégie se met en place, et je pense que le gouvernement y est pour beaucoup. »

Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, à propos de l'impact de Placement culture

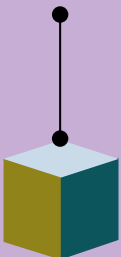
2009



« [...] On voit qu'aux États-Unis et ailleurs au Canada, le mécénat est vraiment plus fort qu'ici. L'effort du gouvernement doit être accompagné par le milieu des affaires »

Christine St-Pierre, ministre de la Culture et des Communications

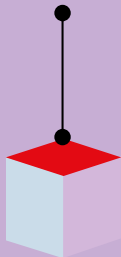
2013



« La culture est un des piliers du Québec et de notre identité. Nous nous devons, en tant que peuple, de faire tout ce que nous pouvons pour assurer son épanouissement. Les propositions du groupe de travail nous permettront d'accroître la place du mécénat et des dons privés dans le financement de nos organismes culturels. »

Pauline Marois, première ministre du Québec

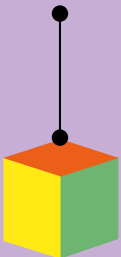
2017



« Notre gouvernement encourage l'implantation d'une culture philanthropique forte au Québec en doublant le budget de Mécénat Placements Culture, pour l'année 2017. [...] l'aide financière de 10 millions permettra à 112 organismes, dans 13 régions du Québec, de gagner en autonomie financière tout en s'appuyant sur leur communauté »

Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications

2025



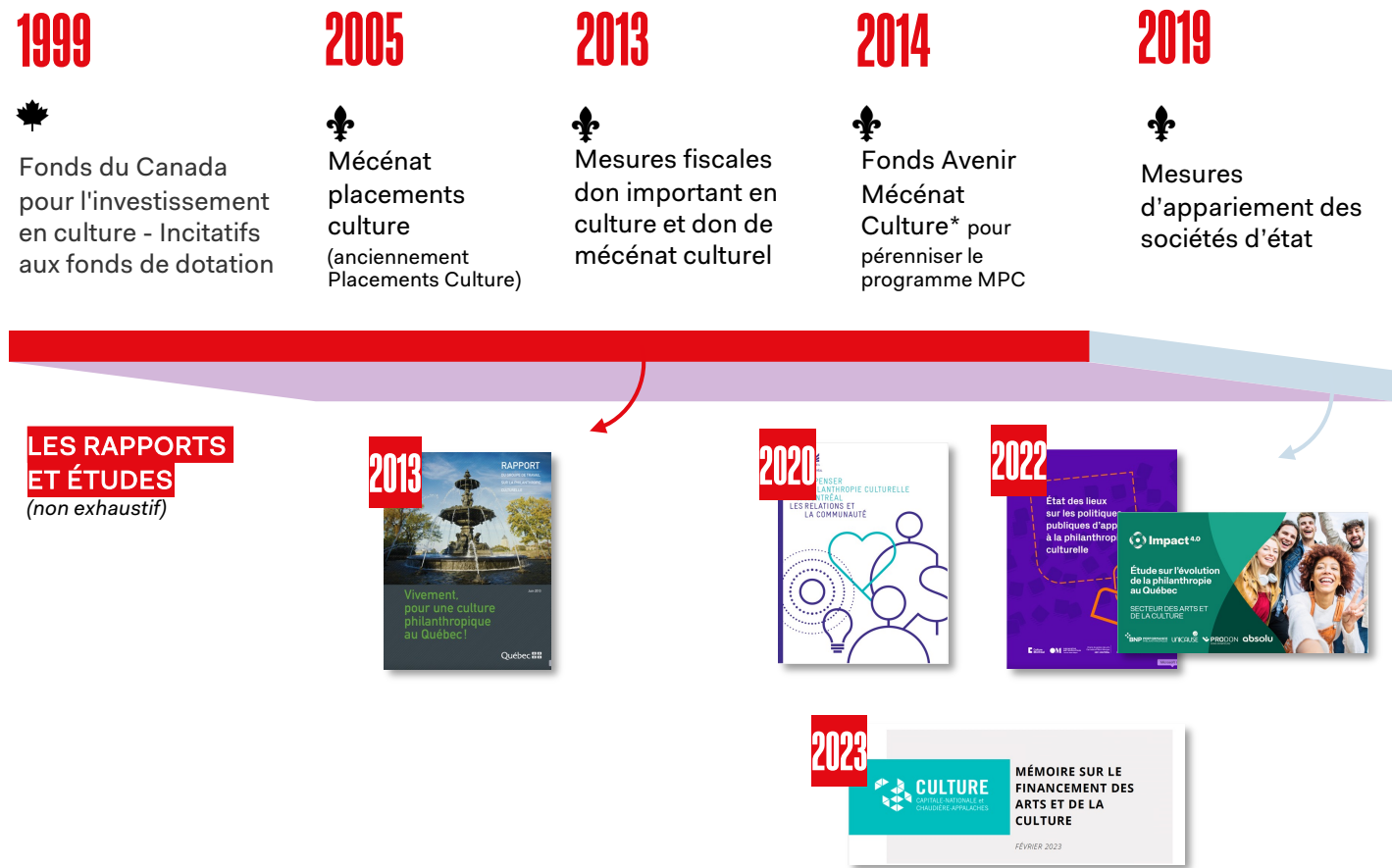
« Depuis sa création il y a 20 ans, le programme Mécénat Placement Culture permet de soutenir les démarches en philanthropie de nos organismes culturels. Je tiens à féliciter les organismes retenus pour leurs efforts en collecte de fonds; nous sommes fiers de pouvoir les soutenir avec cet appariement »

Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications

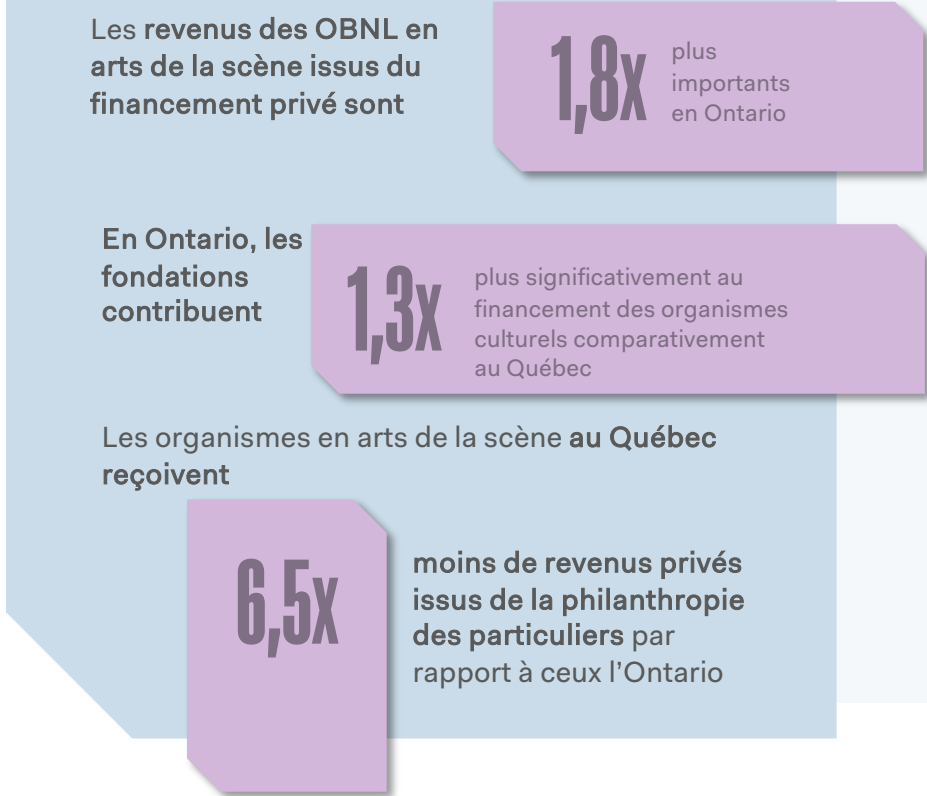
Source : Le Devoir, Gouvernement du Québec

Malgré plusieurs initiatives, le Québec accuse toujours un retard significatif en matière de dons culturels par rapport au reste de l'Amérique du Nord

LES INITIATIVES



Lorsqu'on compare les revenus privés des OBNL en arts de la scène, normalisés par le PIB, entre l'Ontario et le Québec, on observe un écart significatif entre les deux provinces



*Prélèvement annuel de 5M\$ sur les revenus de la taxe appliquée aux produits de tabac.

Source : Statistique Canada, Site web des initiatives et rapports, entrevues, recherches et analyses Volume10

Ce retard s'inscrit dans un contexte plus large où les Québécois donnent moins que leurs voisins, même lorsque les dons sont rapportés au revenu disponible

DONS DES PARTICULIERS AU QUÉBEC COMPARÉ AU RESTE DU CANADA

2023



RESTE DU CANADA QUÉBEC



POURCENTAGE DE DONATEURS DANS LA POPULATION

54 %

51 %

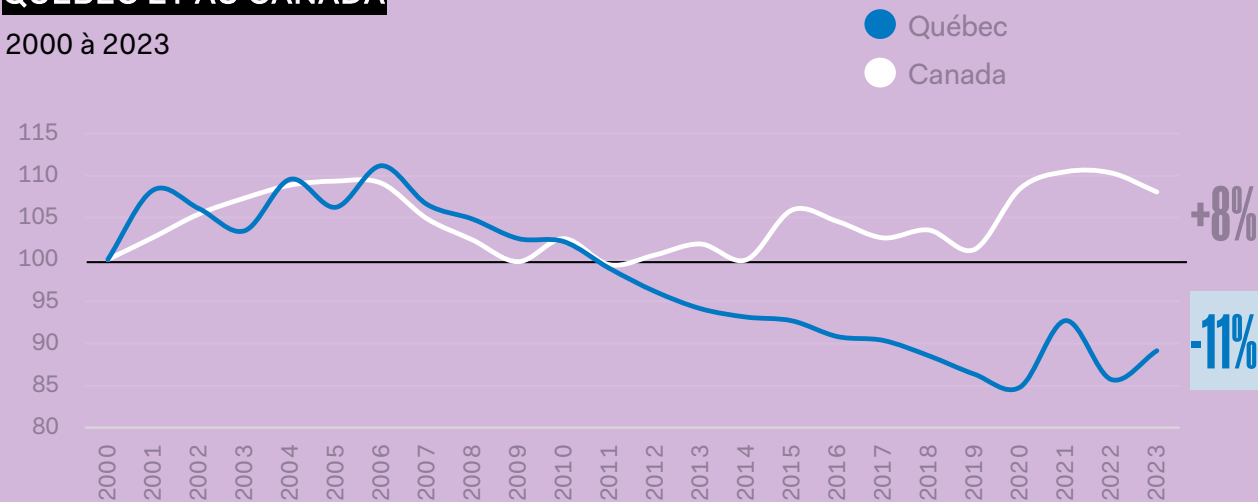
DON MOYEN PAR PERSONNE

641 \$

422 \$

ÉVOLUTION DES DONS RAPPORTÉS AUX REVENUS DES DONATEURS AU QUÉBEC ET AU CANADA

2000 à 2023



- La valeur du don médian au Québec a augmenté de +60% dans les 23 dernières années contre +105% au Canada
- Le revenu médian des donateurs a augmenté de +79% au Québec et de +90% au Canada entre 2000 et 2023
- Au Québec, bien que le don médian augmente chaque année, sa progression demeure inférieure à celle du revenu médian

Source : Statistique Canada, institut de la statistique Québec, Épisode 2024, entrevues, recherches et analyses Volume10

La culture peine également à susciter autant d'engagement philanthropique que d'autres grandes causes sociétales comme la santé ou l'éducation

Causes supportées par les individus et entreprises québécoises et pourcentages des donateurs par cause
2023, Québec

LES DONNS INDIVIDUELS

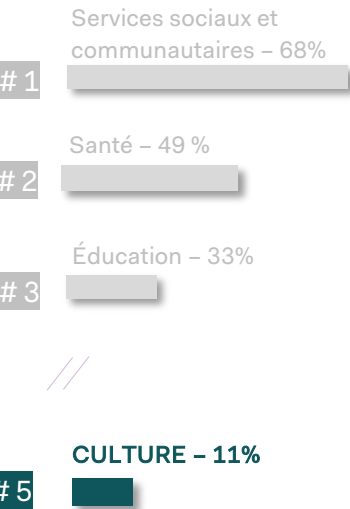
la culture ne figure pas dans le top 10 des causes les plus supportées



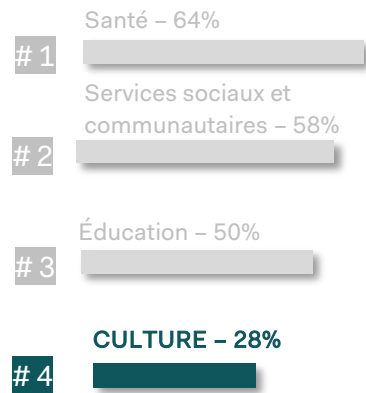
LES DONNS ET COMMANDITE D'ENTREPRISE

la culture ne figure pas dans le top 3 des causes les plus supportées

PME



GRANDES ENTREPRISES



BIEN QU'ILS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR LA COHÉSION, L'INNOVATION ET LA VITALITÉ COLLECTIVE, LES ARTS ET LA CULTURE SONT SOUVENT PERÇUS COMME NON PRIORITAIRES, SURTOUT EN TEMPS D'INCERTITUDE.

LIEN MILIEU DES ARTS / MILIEU DES AFFAIRES

Les organismes culturels peinent à créer des liens avec les entreprises, faute de ressources internes, de formation et d'un langage commun.

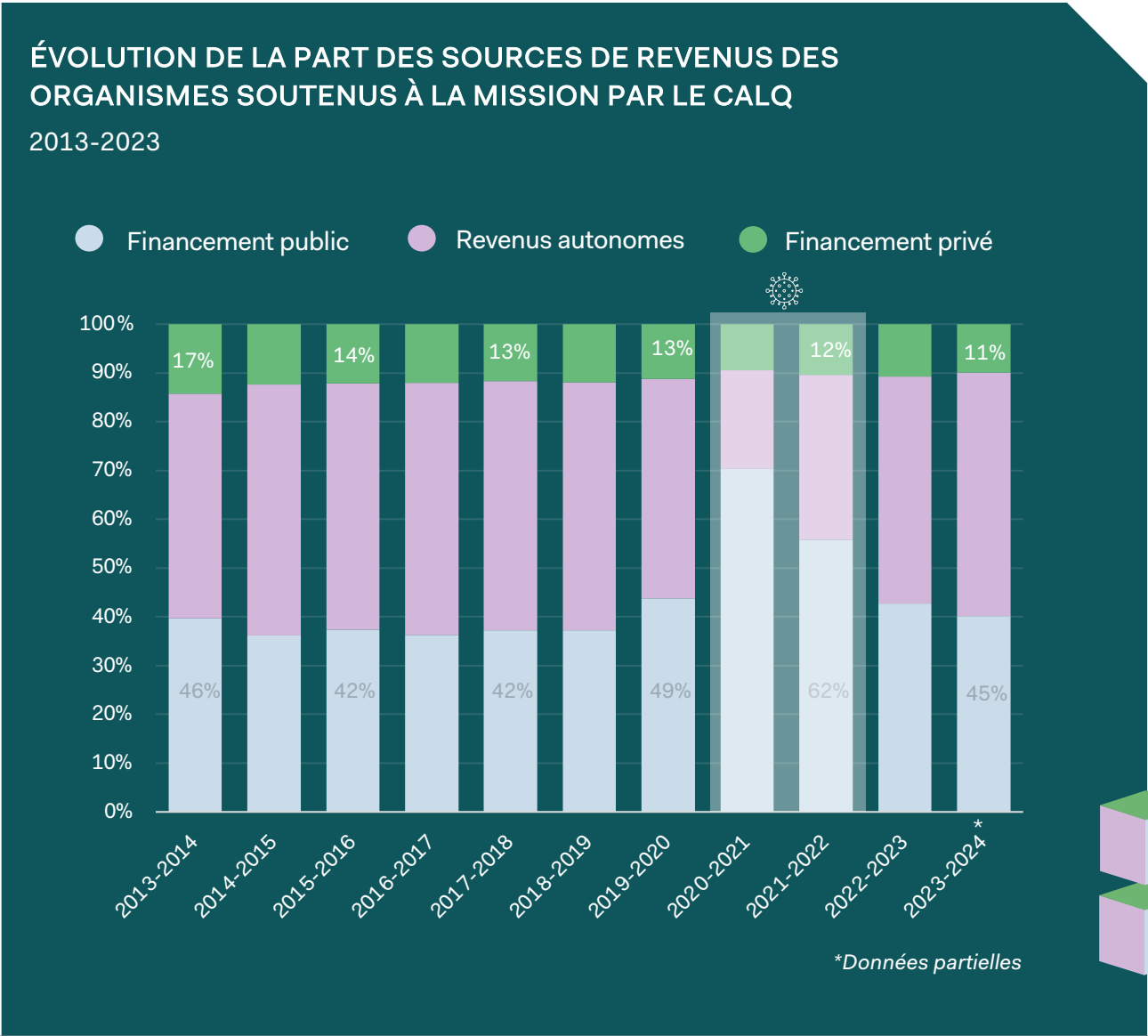
Les dons corporatifs sont souvent conditionnels à des programmes précis (ex. art-thérapie), et non à la mission globale.

Certains grands donateurs préfèrent donner via leur entreprise, ce qui influence la nature, la fréquence et la finalité du don.

Les dirigeants de PME donnent souvent selon leurs affinités personnelles, une occasion à saisir, surtout au Québec où les PME peuvent être davantage impliquées.

Source : Épisode 2024, entrevues, recherches et analyses Volume10

En conséquence, les organismes culturels ont du mal à accroître la part du financement privé dans leurs revenus et à diversifier durablement leurs sources de financement



MALGRÉ UNE CROISSANCE GLOBALE DES REVENUS (+106 % EN 10 ANS), LA PART DU FINANCEMENT PRIVÉ A DIMINUÉ, AVEC UNE AUGMENTATION LIMITÉE DE +48% SUR 10 ANS, CONTRE +113 % POUR LE FINANCEMENT PUBLIC.

NOTE

Les dépenses moyennes liées à la recherche de financement privé par les organismes soutenus par le Conseil des arts de Montréal ont augmenté de +50% entre 2013 et 2023, soulignant l'intérêt croissant et les efforts déployés par les organismes pour mobiliser ces ressources. En parallèle, les revenus issus du financement privé ont également progressé, mais leur croissance demeure difficile à soutenir, en raison de la capacité organisationnelle limitée de plusieurs organismes à transformer ces efforts en résultats durables à long terme.

Aucune donnée sectorielle ne permet de décortiquer le modèle d'affaires des organismes culturels qui ne sont pas soutenus par les conseils des arts. Il s'agit selon nous d'une lacune importante qui limite la capacité du gouvernement du Québec et des partenaires du secteur, notamment les fondations philanthropiques, à concevoir des programmes d'aide ciblés, à allouer les ressources de manière stratégique et à évaluer l'impact réel de leurs interventions auprès de ces organisations.

Source : Conseil des arts et des lettres, Conseil des arts de Montréal, entrevues, recherches et analyses Volume10

Le manque de formation et la rareté des ressources limitent la capacité des organisations culturelles à structurer leurs démarches de financement privé

MANQUE DE FORMATION ET D'ENCADREMENT

+2/3

des organismes culturels au Canada* déclarent manquer de **formation spécialisée et de ressources compétentes** pour structurer leurs démarches philanthropiques
**selon une étude d'Imagine Canada (2019)*

À Montréal, **deux programmes de formation** en financement privé existent, complétés par des **stages** et du **codéveloppement entre pairs**, mais ces initiatives restent limitées face à l'ampleur des besoins, surtout en région.

CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE LIMITÉE

~50%

des organisations culturelles du Québec ont moins de 5 employés

7%

des organisations culturelles du Québec ont plus de 50 employés

Dans un contexte de moyens restreints, les équipes culturelles cumulent les responsabilités. Le financement culturel est souvent relégué au second plan ou confié à des stagiaires peu outillés.
Résultat : des efforts importants pour un rendement limité, sans retombées durables.

DIFFICULTÉ À ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS FORMÉS

Malgré leur passion pour les arts, de nombreux talents quittent le secteur philanthropique culturel pour la santé ou l'éducation, attirés par de **meilleures conditions de travail**, des **ressources plus stables** et des **pratiques plus flexibles**.

Source : Statistique Canada, Imagine Canada, HEC Montréal, entrevues, recherches et analyses Volume10

Finalement, de nombreux organismes n'ont pas intégré une culture de sollicitation active et continue auprès de leurs communautés et partenaires

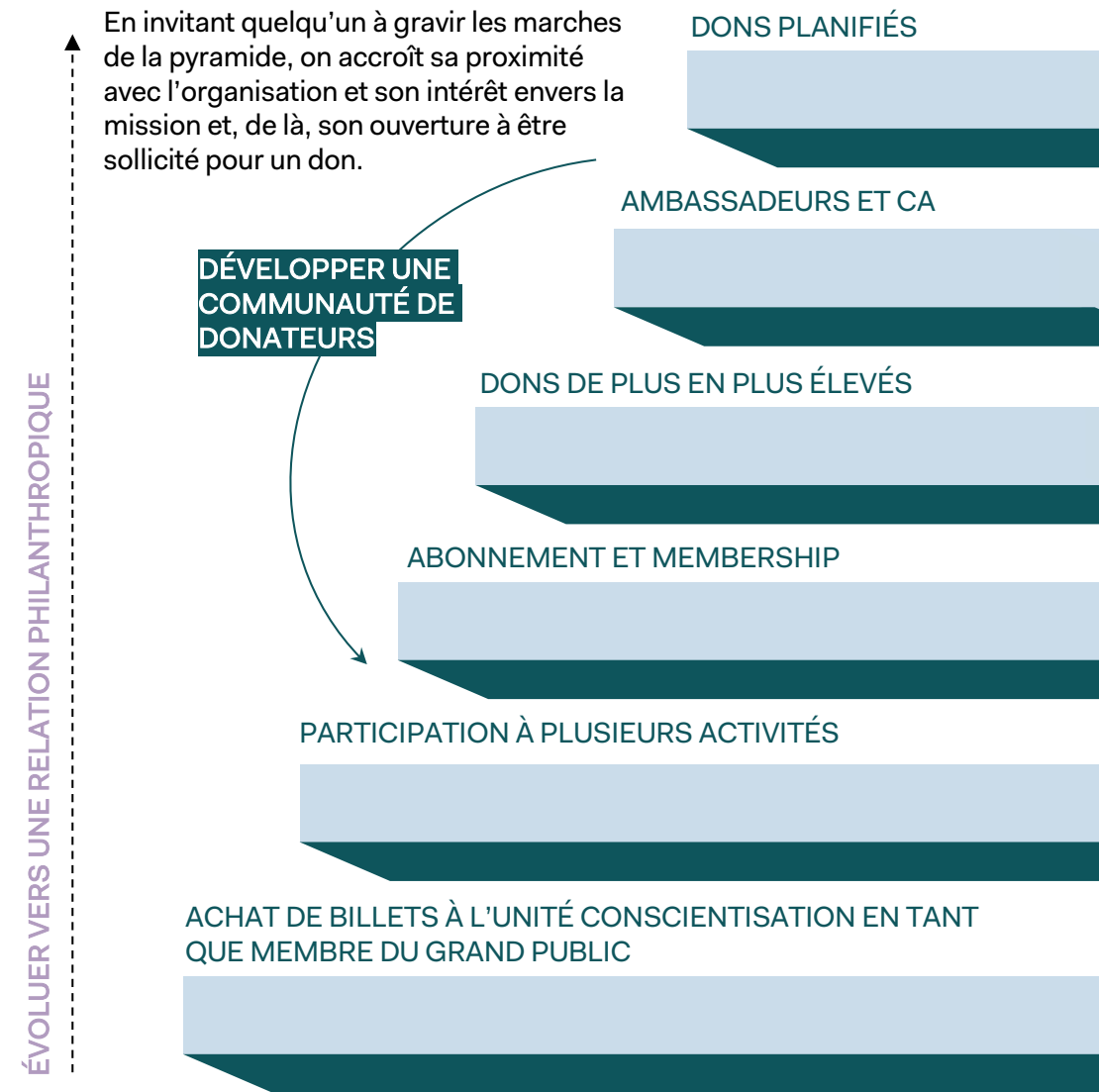
70%
 des québécois* n'ont jamais été sollicités par un organisme ou un projet en arts et culture.

33%
 des personnes qui n'ont pas fait de dons invoquent ce manque de sollicitation.

*répondants à l'étude Épisode 2024

Le don ne naît pas spontanément, il se construit.
 Pour développer une culture philanthropique forte, il faut créer des liens durables entre les organismes culturels et leur communauté.
 Cela exige des capacités organisationnelles solides : planification, structuration, engagement à long terme.

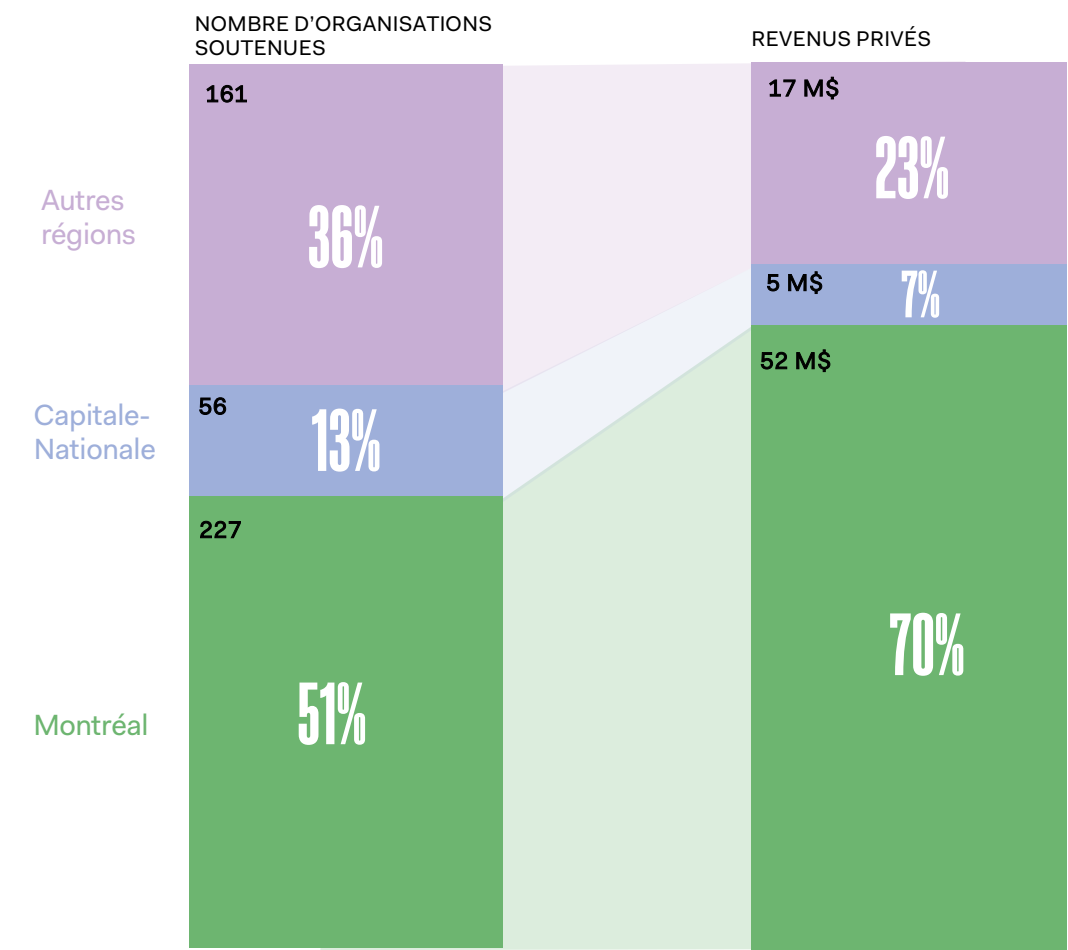
Ainsi, le rôle des pouvoirs publics est fondamental dans la motivation des organismes culturels à oser demander des dons et dans celle des donateurs à s'engager à le faire grâce au mécanisme d'appariement et aux crédits d'impôt.



Source : Épisode 2024, Conseil des arts de Montréal, HEC Montréal, entrevues, recherches et analyses Volume10

Tous ces défis liés au financement privé se manifestent avec encore plus d'acuité en dehors des grands centres urbains

Part des organismes culturels soutenus à la mission par le CALQ dans les revenus de financement privé reçus au Québec par région
2022-2023

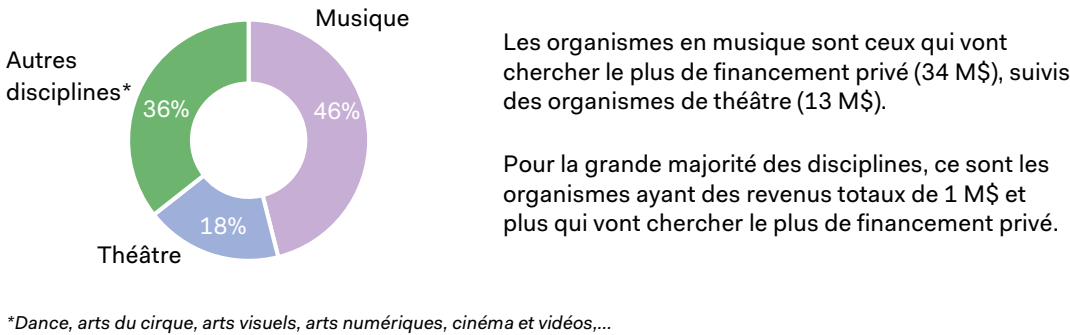


MONTRÉAL CONCENTRE 70 % DU FINANCEMENT PRIVÉ EN CULTURE, MALGRÉ LE FAIT QU'ELLE NE REPRÉSENTE QUE 51 % DES ORGANISMES SOUTENUS À LA MISSION PAR LE CALQ.



La diversité d'organismes et de pratiques culturelles dans les grands centres urbains est à l'origine de pratiques philanthropiques variées, contrairement aux régions où l'on peut remarquer le manque de ressources, l'absence d'un réseau de donateurs ou plus restreint, la concurrence d'autres organismes

PART DES ORGANISMES SOUTENUS À LA MISSION PAR LE CALQ DANS LES REVENUS DE FINANCEMENT PRIVÉS REÇUS AU QUÉBEC PAR DISCIPLINE
2022-2023



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), entrevues, recherches en analyses Volume10

Les tendances observées dans les données institutionnelles trouvent un écho direct dans les perceptions exprimées par les organismes soutenus par le Conseil des arts et lettres du Québec

Principaux constats du sondage aux organismes culturels soutenus à la mission par le CALQ
Août 2025; n: 263

Les résultats confirment que la réussite passe par la taille de l'organisme, l'ancrage géographique et l'investissement en expertise humaine.

- 1. LA TAILLE DE L'ORGANISME DÉTERMINE LE SUCCÈS
- 2. MONTRÉAL DOMINE
- 3. LES RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES FONT LA DIFFÉRENCE

L'effet de taille de l'organisation culturelle est important. Le seuil critique se situe autour de 750K\$ de revenus annuels. En deçà, seulement 1 organisation sur 4 développe un financement privé significatif. Au-delà de 2M\$, c'est quasi-automatique.

Pour une organisation de taille équivalente, être à Montréal multiplie par 1.4 les chances de succès en financement privé. L'écosystème montréalais (2100+ entreprises cibles, 156 professionnels spécialisés, 45+ événements de networking annuels) crée un avantage structurel.

C'est le facteur le plus déterminant. 87% des organisations avec RH dédiées réussissent vs 29% sans. L'investissement (55-85K\$ salaire) est récupéré en 18-24 mois. Sans exception géographique ou sectorielle.

Ces constats traduisent les réalités vécues sur le terrain et illustrent les mécanismes concrets qui façonnent l'accès au financement privé dans l'écosystème culturel

Constats supplémentaires du sondage aux organismes culturels soutenus à la mission par le CALQ
Août 2025; n: 263

MUSIQUE ET THÉÂTRE DOMINENT LE PALMARÈS

Le taux de succès en financement privé atteint 82 % en musique et 78 % en théâtre, contre seulement 31 % en arts numériques. **L'accessibilité au grand public demeure le facteur déterminant pour l'intérêt des mécènes.**

L'ÂGE OPTIMAL DES ORGANISMES CULTURELS : ENTRE 10 ET 25 ANS

73 % des organisations en croissance en financement privé ont entre 10 et 25 ans d'existence. Trop jeunes (<10 ans), elles peinent à s'établir ; trop anciennes (>30 ans), elles tendent vers la dépendance aux subventions. L'équilibre se situe **dans une maturité opérationnelle alliée à une flexibilité stratégique.**

LES PRODUCTEURS- DIFFUSEURS ONT UN AVANTAGE STRUCTUREL

85 à 95 % des producteurs-diffuseurs accèdent à un financement privé substantiel, contre seulement 25 % des centres d'artistes. La fonction de diffusion multiplie les opportunités : public élargi, événements visibles, ancrage dans des réseaux de donateurs.

MPC EST UN INDICATEUR DE MATURITÉ FINANCIÈRE

Les utilisateurs du programme MPC génèrent 3.2 fois plus de revenus privés (890K\$ vs 280K\$ en moyenne). À Montréal, 52 % des organismes admissibles y ont recours, contre 19 % en région. Ces organisations présentent des budgets plus élevés, une approche plus professionnelle, et attirent des dons individuels bien supérieurs (1 850 \$ vs 425 \$).

STRATÉGIE ET LEADERSHIP COMME MOTEURS DU FINANCEMENT PRIVÉ

Pas de croissance sans stratégie. 89 % des organisations en forte croissance en financement privé ont embauché des ressources humaines dédiées dans les deux dernières années, et 84 % ont renouvelé plus de 30 % de leur CA. Cette dynamique s'appuie sur des investissements ciblés : formation (12–25K\$), outils CRM (8–15K\$), événements de réseautage (15–35K\$). Le retour moyen : +35 % à +85 % de revenus privés sur 3 à 5 ans.

02

Les initiatives pour encourager une culture philanthropique

LE FINANCEMENT PRIVÉ EN CULTURE REPOSE
SUR DEUX DYNAMIQUES COMPLÉMENTAIRES.

D'UN CÔTÉ, LES INITIATIVES ISSUES DES
POLITIQUES PUBLIQUES QUI CHERCHENT À
CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU
FINANCEMENT PRIVÉ.

DE L'AUTRE, LES INITIATIVES PORTÉES PAR LE
MILIEU QUI MOBILISENT LES ENTREPRISES, LES
FONDATIONS ET LES CITOYENS AUTOUR
D'ACTIONS CONCRÈTES.

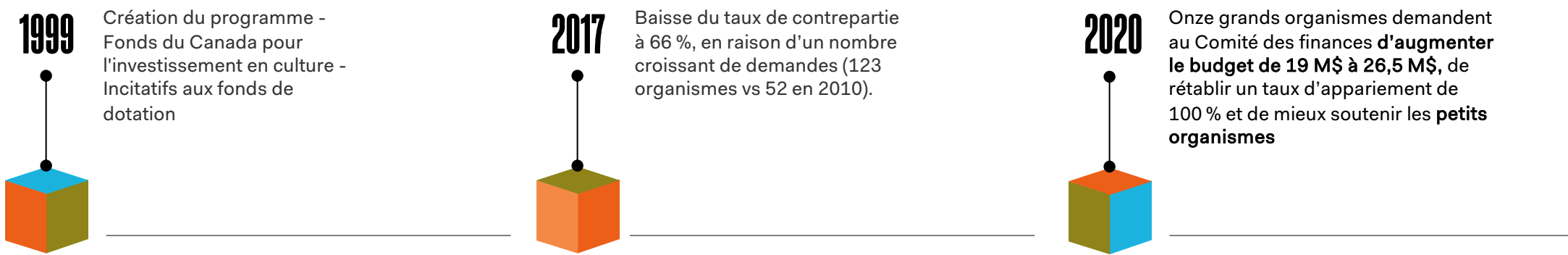
L'OBJECTIF DE CES INITIATIVES EST DOUBLE :

ENCOURAGER **LES INDIVIDUS ET LES ENTREPRISES**
À DONNER VIA DES INCITATIFS COMME LES
AVANTAGES FISCAUX OU L'APPARIEMENT DES DONS,

ET POUSSER **LES ORGANISMES CULTURELS** À
STRUCTURER LEUR APPROCHE PHILANTHROPIQUE,
NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT DES FONDS DE
DOTATION, ET EN MISANT SUR LE DÉVELOPEMENT
DE COMPÉTENCES.

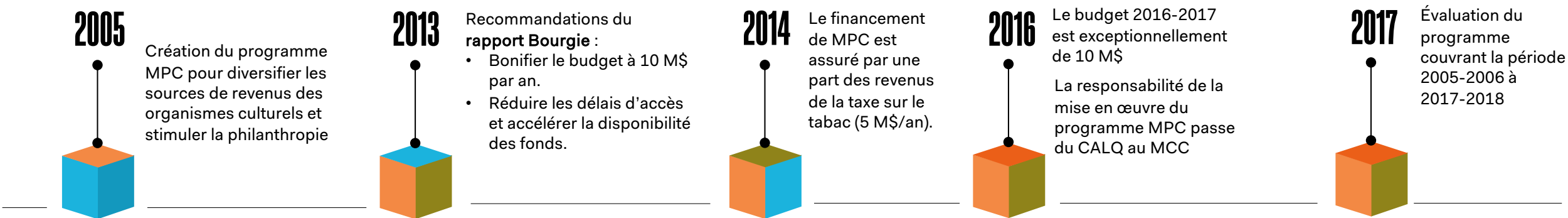


Le gouvernement du Canada crée un programme pour encourager le financement privé en **appariant les dons privés à des fonds de dotation** assurant un financement stable aux organismes artistiques



FONCTIONNEMENT	CHIFFRES CLÉS	CONSTATS	NOTE
Le gouvernement fédéral offre une subvention de contrepartie sur les dons amassés par les OBNL artistiques, qui sont versés dans un fonds à perpétuité, générant des revenus annuels récurrents. Montants admissibles : demandes entre 5 000 \$ et 1,5 M\$. Un plafond à vie de 10 M\$ est imposé aux organismes soutenus. La subvention accordée ne dépasse pas un ratio maximum 1:1. Admissibilité : organismes de bienfaisance actifs depuis au moins 3 ans, œuvrant dans le secteur des arts et démontrant une bonne santé financière (diversification des revenus).	384 M\$ en subventions de contrepartie (2001–2025) 542 M\$ amassés auprès du secteur privé 926 M\$ investis dans 107 fondations 313 organismes artistiques soutenus au Canada	Le programme favorise la création de fonds à perpétuité, générant des revenus stables, prévisibles et durables pour les organismes artistiques. L'appariement varie selon le nombre de demandes et le budget disponible, ce qui nuit à la prévisibilité (66 % en 2017).	Il est possible de soumettre le montant recueilli et versé à la fondation associée à la fois au programme Mécénat Placements Culture et à un autre programme d'appariement similaire visant la création de fonds perpétuels, soit au volet <i>Incitatifs aux fonds de dotation</i> du <i>Fonds du Canada pour l'investissement en culture</i>.

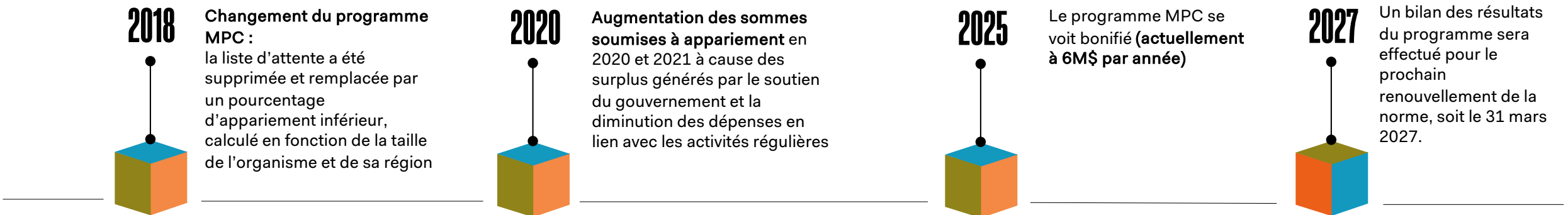
Le programme **Mécénat Placements Culture (MPC)** constitue l'une des principales initiatives mises en place afin de stimuler les dons des particuliers en faveur des organismes culturels (1/2)



DÉTAILS	PREMIERS CONSTATS	CONSTATS DE L'ÉVALUATION de 2005 à 2017		
Principe : subventions de contrepartie pour les dons récoltés par les organisations culturelles Gestion : CALQ en collaboration avec les fondations communautaires Fonctionnement initial - Trois volets : fonds de dotation temporaires (2 à 10ans), fonds à perpétuité, soutien aux tournées internationales. - Appariement plafonné à 250 000 \$ par an, en fonction de la taille de l'organisme et des sommes récoltées.	Succès immédiat : les 5 M\$ initiaux sont engagés en 20 jours. Effets structurants : - professionnalisation des pratiques, levier de développement pour les petits organismes. 62 % des bénéficiaires avaient un budget annuel < 500 000 \$; 44 % situés en région. Problèmes émergents : absence de financement récurrent → listes d'attente (168 organismes en attente en 2013).	762 Demandes soumises 690 Subventions accordées 65 M\$ Subventions accordées (94k\$ en moyenne)	351 Organismes soutenus, certains sur plusieurs années 20% Des organismes soutenus choisissent le volet à perpétuité	Entre 2006 et 2017, les dons amassés par les organismes culturels dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture ont connu une croissance marquée. Au cours de cette période, le taux d'appariement moyen annuel s'élevait à environ 130 %, témoignant de la forte attractivité du programme et de son effet de levier significatif. Cette popularité grandissante a toutefois entraîné une hausse du nombre de demandes soumises, ce qui a progressivement exercé une pression sur l'enveloppe budgétaire et entraîné une réduction des taux d'appariement dans les années suivantes.

Source : Rapport Bourgie, MCC, HEC Montréal, entrevues, recherches en analyses Volume10

À la suite de l'évaluation, plusieurs changements importants ont été apportés à la structure du programme **Mécénat Placement Culture** (2/2)

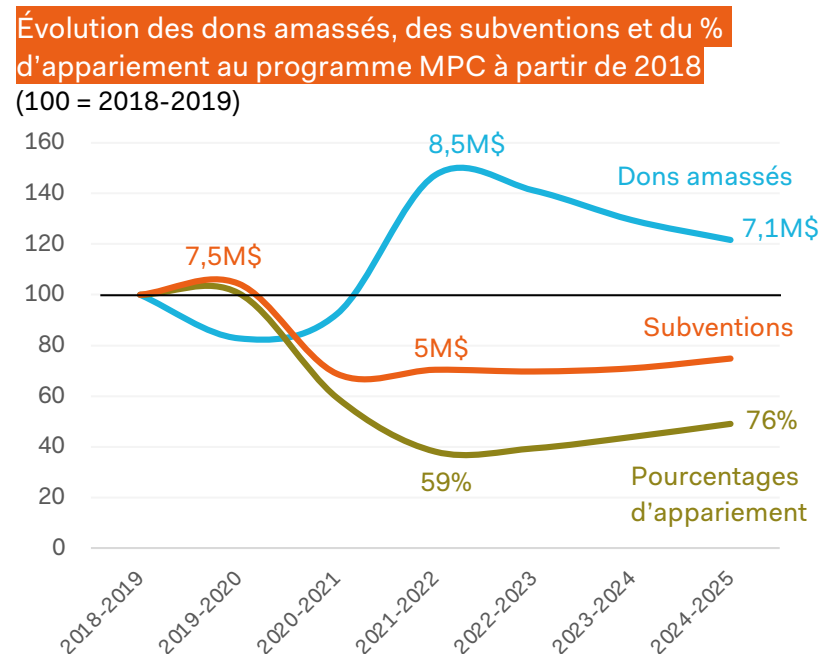


NOUVEAU FONCTIONNEMENT

- **Volet A – Régulier** : fonds à perpétuité créés par un organisme dans une fondation associée*.
- **Volet B – Collectif** : permet à des regroupements d'organismes de mobiliser des fonds ensemble.
- **Volet C – Développement du mécénat** : premier appui à la culture du don pour les organismes non initiés. Les dons recueillis sont utilisés pour le fonctionnement tandis que l'appariement est cédé à perpétuité à la fondation associée.

Écart du pourcentage d'appariement
selon si le placement est à **perpétuité** ou
de **10 ans** (en moyenne 60% contre 20%)

CHIFFRES CLÉS ET CONSTATS



- Avec la popularité croissante du programme, **les dons amassés ont augmenté entre 2018 et 2021.** Toutefois, **la stagnation de l'enveloppe de subventions** et **la baisse du pourcentage d'appariement** ont freiné cet élan, entraînant un ralentissement de la participation des organismes.
- Trois régions (Montréal, Lanaudière et Capitale-Nationale) reçoivent à elles seules le 80 % des sommes octroyées dans la période 2018-2024.

153 M\$

Dons amassés depuis la
création du programme

124 M\$

Contreparties versées
par le programme MPC

87%

Pourcentage moyen
d'appariement
depuis 2018

*Le montant soumis à appariement peut être cédé pour 10 ans, tandis que la subvention est cédée à perpétuité.

Le rapport Bourgie recommandait d'ajouter des crédits d'impôt exceptionnels pour le don important en culture

2013



Lancement de la mesure fiscale pour encourager les particuliers à effectuer un **premier don significatif** au secteur culturel, en offrant un crédit d'impôt additionnel de 25 %, s'ajoutant au crédit d'impôt de base pour don de bienfaisance.

2018



Prolongation de la mesure

2023



Pérennisation du crédit d'impôt pour don important en culture

FONCTIONNEMENT	CHIFFRES CLÉS	CONSTATS	NOTE
Don en argent de 5 000 \$ à 25 000 \$ Réservé aux particuliers (excluant les fiducies) Don versé à un OBE* culturel québécois, OCCE* ou une institution muséale enregistrée Don effectué après le 3 juillet 2013 Ne peut être utilisé qu'une seule fois par donateur *OBE : Organisme de bienfaisance enregistré (ARC) *OCCE : Organisme culturel ou de communication enregistré (Revenu Québec)	Environ 180 donateurs par an Grâce aux crédits combinés, le coût réel pour le donateur est considérablement réduit de : 25 000\$ -> 6 727\$ pour un revenu imposable de moins de 126 000\$.	Effet déclencheur fort pour initier des relations philanthropiques durables Soutien à l'acquisition du statut d'organisme de bienfaisance Peu connu du grand public et des fiscalistes Seuil d'entrée encore perçu comme élevé, limitant son accessibilité Ne favorise pas la récurrence des dons, mais encourage un premier engagement structurant	Au Canada, les dons déclarés représentent moins de 35 % des dons totaux, les dons non déclarés, comme ceux faits en caisse, comptant pour 65 à 70 %, ce qui souligne leur poids important dans le soutien aux causes caritatives.

En 2013, le gouvernement du Québec a également instauré un incitatif fiscal pour **les dons de mécénat culturel de 250 000 \$ et plus**, offrant un crédit d'impôt additionnel de 30 % du montant admissible. Cette mesure a été abolie dans le budget du Québec 2025-2026.

Source : Revenu Québec, Le rapport Bourgie, HEC Montréal, Gouvernement du Québec, entrevues, recherches en analyses Volume10

Le programme d'appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille ministériel a permis de soutenir la mission et les activités des organismes auxquels ces fondations sont liées en exclusivité

2019-2020



Ce programme a été mis en place dans le cadre d'une mesure introduite dans le **budget 2019-2020**. Il visait à appuyer la capitalisation de dons dans des **fonds à perpétuité** gérés par les **fondations des sociétés d'État culturelles**, afin de soutenir la mission et l'autonomie financière de ces institutions publiques.

31 mars 2024



Le programme a pris fin à l'issue de l'exercice **2023-2024** et n'a pas été reconduit par les autorités gouvernementales.

FONCTIONNEMENT	CHIFFRES CLÉS	CONSTATS
Le programme prévoyait un appariement dollar pour dollar jusqu'à concurrence de 250 000 \$ par an et par fondation. Les dons et contributions devaient être non dédiés et déposés dans un fonds à perpétuité, générant des intérêts au bénéfice de la société d'État liée. Les subventions d'appariement étaient accordées l'année suivant la collecte (ex. : dons 2022-2023 = appariement 2023-2024). Seules les fondations de bienfaisance affiliées à des sociétés d'État culturelles étaient admissibles.	10 M\$ investis par le gouvernement du Québec sur 5 ans (2 M\$ par année) 10 M\$ de dons appariés, pour un capital total de 20 M\$ en fonds à perpétuité	Un levier efficace pour stimuler les dons non dédiés, renforcer l'autonomie financière des sociétés d'État et accélérer les campagnes de financement, notamment pour des projets structurants. Une reconnaissance gouvernementale visible, qui crédibilise les fondations auprès des donateurs et encourage l'engagement philanthropique. Une incertitude nuisible en fin de programme, liée à l'absence de garantie de reconduction, qui a pu freiner les dons en 2023-2024.

Source : Fiche du ministère de la culture et des communications, entrevues, recherches en analyses Volume10

Le milieu s'est également mobilisé pour mettre en place plusieurs initiatives, s'inspirant des programmes gouvernementaux ou les utilisant comme leviers

2005

ARTSVEST DE BUSINESS / ARTS

Un programme de formation, de mentorat et de fonds de contrepartie pour stimuler les partenariats entre le secteur culturel et le milieu des affaires au Canada.

CHIFFRES CLÉS (Canada)

3 260 organismes culturels participants
7 350 représentants formés
26 000+ heures de formation et de mentorat
6 403 nouveaux partenariats d'affaires créés
28,25 M\$ levés en commandites
11 M\$+ en fonds de contrepartie

PARTENARIAT CIBLÉ AU QUÉBEC

Grâce à un partenariat avec **Patrimoine canadien**, la **Fondation Rossy** et le **Conseil des arts de Montréal (CAM)**, artsvest soutient les OBNL culturels dont le budget annuel est de **1,5 M\$ ou moins**, en les aidant à attirer des commandites et en leur offrant des **fonds d'appariement** pour encourager de **nouveaux partenaires privés**.

2013

SOCIOFINANCEMENT - LA RUCHE

Un modèle de financement participatif pour les projets divers, dont culturels, combinant mobilisation, accompagnement et programmes d'appariement.

CHIFFRES CLÉS (Culture uniquement)

6,9 M\$ amassés par des projets culturels
3,4 M\$ en financement additionnel (appariement)
740 projets culturels financés et réussis

53 000 \$ versés par le **Conseil des arts de Montréal (CAM)** en appariement (2017–2022, 106 campagnes) avec un accès immédiat aux fonds amassés

42% des projets en arts et culture à Montréal, contre 23% à Capitale National et 35% dans les autres régions

Proposition déposée par la Ruche au MCC pour créer un **fonds d'appariement dédié à la culture en région** pour soutenir la diversité culturelle, renforcer l'entrepreneuriat artistique local et élargir l'accès au financement en dehors des grands centres

2015

MÉCÉNAT MUSICA

un programme culturel unique d'initiative privée afin de créer des capitaux permanents pour les organismes culturels québécois.

CHIFFRES CLÉS

111 M\$ de capital permanent amassé
5,5 M\$ générés annuellement pour la culture

25 M\$ redistribués en revenus générés depuis 2015
50 organismes culturels soutenus

700+ dons majeurs de particuliers et familles

CUMUL DE PLUSIEURS INITIATIVES

Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un **don important en culture de 25 000\$**
Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes (de 250 000\$ à 2,5M\$)
Appariement de leurs dons à perpétuité par le **programme MPC et/ou le programme Patrimoine canadien**

Source : HEC Montréal, Mécénat Musica, Affaires/Arts, La Ruche, entrevues, recherches et analyses Volume10

03

La vision et les recommandations

UNE VISION POUR L'AVENIR DU FINANCEMENT PRIVÉ AU QUÉBEC

Les arts et la culture constituent des vecteurs essentiels de cohésion sociale et d'innovation au Québec. Bien que le gouvernement du Québec fait figure de proue en Amérique du Nord à l'égard de ses soutiens publics de la culture, sa capacité d'augmenter ses investissements ne peut suivre le rythme de la créativité et de l'ambition du milieu culturel.

L'avenir de notre vie culturelle repose donc sur un engagement philanthropique accru de l'ensemble de la population québécoise. Cette transformation exige de renforcer structurellement la capacité des organismes culturels à mobiliser leur écosystème et à cultiver des relations durables au niveau du financement privé avec leurs communautés.

Un travail patient et méthodique permettra de transformer durablement le rapport des Québécois à leur culture et d'assurer la pérennité d'un secteur culturel diversifié, résilient et ancré dans toutes les régions.

6 CONSTATS POUR ORIENTER L'ACTION

- 1 Malgré 20 ans d'initiatives gouvernementales et une volonté politique affichée, le Québec accuse toujours un retard significatif en financement privé par rapport au reste du Canada
- 2 Les programmes d'appariement gouvernementaux ont bénéficié aux organismes déjà structurés pour le financement privé, mais n'ont pas provoqué de changement structurel ni créé une vague philanthropique plus large dans le secteur culturel
- 3 L'absence de données sur les organismes culturels non soutenus par les conseils des arts constitue un angle mort majeur qui empêche le gouvernement et les partenaires philanthropiques de développer des stratégies d'intervention adaptées à l'ensemble de l'écosystème culturel
- 4 Les organismes culturels manquent de capacités organisationnelles et de ressources humaines dédiées pour structurer une démarche en financement privé durable et efficace
- 5 La majorité des Québécois n'ont jamais été sollicités par un organisme culturel, révélant une culture de sollicitation insuffisamment développée dans le secteur
- 6 Le financement privé culturel se concentre massivement à Montréal et dans certaines disciplines, créant des disparités régionales et artistiques qui fragilisent la richesse culturelle

5 RECOMMANDATIONS

POUR RELANCER L'AMBITION ET L'ÉLAN DU FINANCEMENT PRIVÉ EN CULTURE

- 1** Lancer un programme de démarrage pour outiller les organismes culturels dans le développement de leur financement privé
- 2** Structurer l'écosystème de formation pour renforcer les compétences en financement privé en culture
- 3** Souligner l'importance pour le gouvernement du Québec de renforcer le financement privé en bonifiant le programme Mécénat Placements Culture et ses leviers associés
- 4** Stimuler l'engagement citoyen et corporatif avec la campagne «Je donne pour la culture»
- 5** Renforcer la collecte, l'analyse et le suivi des données sur le financement privé en culture

5 RECOMMANDATIONS POUR RELANCER L'AMBITION ET L'ÉLAN DU FINANCEMENT PRIVÉ EN CULTURE

1 Lancer un programme de démarrage pour outiller les organismes culturels dans le développement de leur financement privé

OBJECTIF

Soutenir les organismes culturels dans les premières étapes de structuration de leur financement privé.

Moyens suggérés :

- Appuyer les 15 **Conseils régionaux de la culture** et autres organismes fédérateurs pour qu'ils soutiennent le développement du financement privé des organismes culturels en
 - offrant un soutien à l'embauche ou à la formation de ressources spécialisées en développement philanthropique
 - favorisant le déploiement mutualisé d'outils technologiques pour la gestion des dons et des relations donateurs
 - encourageant les efforts de maillage entre le milieu des affaires et les OBNL culturels afin de stimuler les collaborations
- Créer, en partenariat avec La Ruche, un **fonds de sociofinancement culturel apparié** inspiré du Fonds Mille et UN pour la jeunesse, afin de bonifier les campagnes citoyennes réussies et de diversifier les sources de financement des organismes culturels à plus petite échelle.

2 Structurer l'écosystème de formation pour renforcer les compétences en financement privé en culture

OBJECTIF

Assurer une meilleure coordination, reconnaissance et pérennisation des formations en financement privé, afin de consolider l'expertise disponible et d'en favoriser l'application concrète dans l'ensemble du milieu culturel.

Moyens suggérés :

- **Soutenir les programmes de formation existants** (universitaires et spécialisés) pour en élargir la portée et l'accessibilité.
- Créer des passerelles de collaboration entre les instances publiques, les fondations et les établissements d'enseignement pour favoriser **le transfert des savoir-faire vers les organismes culturels**, notamment par **des mécanismes de stage, de mentorat et d'accompagnement pratique**.
- Reconnaître et **valoriser les compétences professionnelles en financement privé** à travers des certifications, des profils de carrière et des incitatifs à la formation continue.

5 RECOMMANDATIONS POUR RELANCER L'AMBITION ET L'ÉLAN DU FINANCEMENT PRIVÉ EN CULTURE

3 Souligner l'importance pour le gouvernement du Québec de renforcer le financement privé en bonifiant le programme Mécénat Placements Culture et ses leviers associés

OBJECTIF

Faire évoluer le programme Mécénat Placements Culture pour en faire un levier structurant, fondé sur un principe d'appariement stable, prévisible et suffisamment incitatif pour stimuler la participation, tout en l'adaptant mieux aux réalités régionales et disciplinaires.

Moyens suggérés :

- Assurer **un taux d'appariement de 1 pour 1** afin de renforcer l'autonomie financière des organismes culturels.
- Établir une coordination renforcée avec d'autres leviers complémentaires, notamment la **révision des critères du crédit d'impôt pour un don important en culture** afin d'en accroître la **récence** et l'accessibilité.
- Refinancer le programme d'appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et des organismes du portefeuille ministériel en culture.

4 Stimuler l'engagement citoyen et corporatif avec la campagne «Je donne pour la culture»

OBJECTIF

Encourager la participation du public et des entreprises au financement des organismes culturels, en valorisant le don culturel comme un geste accessible, collectif et porteur d'impact social.

Moyens suggérés :

- Mener **une campagne de sensibilisation** mettant en valeur l'importance du don culturel et ses retombées pour les communautés locales.
- Promouvoir et **vulgariser les incitatifs fiscaux existants**, notamment le crédit d'impôt pour un don important en culture, afin d'encourager la participation de nouveaux donateurs.
- Encourager les entreprises recevant un soutien public à **redonner une part à la culture locale** par des partenariats ou des dons.
- Prévoir que les sociétés d'État maintiennent leurs contributions au secteur culturel via la commandite et la philanthropie culturelle notamment en réservant des enveloppes additionnelles permettant d'apparier les sommes levées par les organismes culturels, afin d'incarner une **exemplarité en matière d'engagement corporatif**.

5 RECOMMANDATIONS POUR RELANCER L'AMBITION ET L'ÉLAN DU FINANCEMENT PRIVÉ EN CULTURE

5 Renforcer la collecte, l'analyse et le suivi des données sur le financement privé en culture

OBJECTIF

Améliorer la capacité de suivi et d'évaluation du financement privé en s'appuyant sur des données fiables, harmonisées et accessibles, afin d'éclairer la planification, le pilotage et la prise de décision publique.

Moyens suggérés :

- Harmoniser et diffuser les données existantes en collaboration avec les conseils des arts, les fondations, les sociétés d'État et les instances concernées.
- Publier annuellement des **tableaux de bord quantitatifs** présentant les tendances, les résultats et les impacts du financement privé dans le secteur culturel.
- Développer des **indicateurs communs de performance** et de suivi, permettant aux organismes culturels d'analyser leur progression et de comparer leurs résultats à l'échelle sectorielle.
- Valoriser et dynamiser l'**Observatoire de la culture et des communications** pour en faire un acteur central du suivi statistique et analytique du financement privé.
- Élargir la collecte de données en financement privé au-delà des organismes soutenus à la mission, en incluant les bénéficiaires des autres programmes phares du CALQ, de la SODEC et du MCC, afin d'obtenir un portrait plus complet et représentatif des pratiques et retombées du financement privé au Québec.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes rencontrées pour la générosité de leurs échanges et la richesse de leurs réflexions dans le cadre de cette démarche.

Comité de travail

Jean-Philippe Alepins	MCC
Leila Dhar	VOLUME10
Félix-Antoine Joli-Coeur	VOLUME10
Mathieu Rivest	Député

D'une façon toute particulière :

Marie-Christine Cojocar
Directrice générale, Caisse Desjardins de la Culture

Mireille Couture
Consultante en Financement, commandite et stratégie
Ancienne gestionnaire du Programme Artsvest au Québec

Yvan Gauthier
Ancien PDG de la Fondation du Grand Montréal et du CALQ

Josée Grandmont
Directrice au Musée des Ursulines de Trois-Rivières

Éric Lord
Directeur général de Réseau Culture 360

Pierre Milette
VP du Conseil d'Administration Les jardins de Métis
Ancien directeur de Placement Culture au CALQ

Linda Tchombé
Ancienne directrice du développement philanthropique,
Fondation du grand Montréal

Julien Valmary
Directeur du soutien et de la philanthropie,
Conseil des arts de Montréal

VOLUME 10

Ce document a été réalisé pour le ministère de
la Culture et des Communications du Québec.